Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mardi 2 mai 2023, à 13 h 00, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Antonin Brunet, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

FONDS AFFECTÉ – FONDS ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – FONDS DE VISIBILITÉ LA RUCHE – AUTORISATION

CA-2023-05-157

ATTENDU que le programme d'Accès Entreprise Québec est mis en place depuis début septembre 2021 avec l'embauche de deux nouvelles ressources ;

ATTENDU que le mandat des deux conseillères aux entreprises et à l'accueil est d'accompagner les entreprises du territoire et de connaître leurs réalités, leurs besoins ainsi que leurs enjeux ;

ATTENDU que différents services ponctuels seront nécessaires afin de soutenir les deux conseillères dans leur démarche d'accompagnement des entreprises ;

ATTENDU la somme de 100 000$ reçue pour l'année 2020-2021 du programme Accès Entreprise Québec et l'autorisation du ministère de l'Économie et de l'Innovation d'utiliser cette somme à différentes fins ;

ATTENDU que La Ruche en Outaouais a intégré l'écosystème entrepreneurial en octobre 2022, laquelle vise à organiser des campagnes de sociofinancement;

ATTENDU que les participants doivent produire une vidéo promotionnelle dans le cadre des étapes de création d'une campagne de sociofinancement. Il est prouvé que les vidéos professionnelles augmentent les chances de réussite des campagnes de sociofinancement des entreprises;

ATTENDU qu'il est recommandé de réserver la somme de 10 000$ pour soutenir des entreprises de la MRC de Papineau dans le cadre de leurs démarches de campagnes de sociofinancement La Ruche;

ATTENDU que les propositions reçues des deux entreprises suivantes pour la création d'une vidéo promotionnelle :

Expert	Les Productions PBI	Agnès-Créations
3 heures tournage pour un vidéo de 2min 30	500 $	1 900 $
Déplacements	0.50 $/km	Inclus 40km autour 0.65 $/km supplémentaire
Heure de tournage supplémentaire	100 $/heure	90 $/heure
Temps de vidéo supplémentaire	100 $/30 secondes	400 $/30 secondes

ATTENDU le prix de l'expert les productions PBI permettrait d'aider vingt (20) projets par le biais d'un futur fonds visibilité La Ruche;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :
Le Comité administratif recommande au Conseil des maires l'affectation de 10 000 $ à même le Fonds Accès Entreprise Québec (AEQ) 2020-2021 pour créer un nouveau fonds, lequel pourrait contribuer à la réalisation de capsules vidéo et soutenir les entreprises de la MRC de Papineau référées par La Ruche dans le cadre de leur campagne de sociofinancement La Ruche;

QUE :
Le Comité administratif recommande au Conseil des maires l'octroi d'un contrat à l'entreprise les productions PBI pour la réalisation de capsules vidéo dans le cadre de la campagne de sociofinancement La Ruche des entreprises ciblées;

QUE :
Le sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la séance du Conseil des maires prévue le 17 mai 2023 pour considération;

ET QUE :
La greffière-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 5 mai 2023

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)

Copie authentique